

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

### Ali Bongo Ondimba, président de la République :

"(...) Le président de la République, le député, le sénateur, l'élu local auront tous désormais un mandat de cinq ans."

### Marie-Madeleine Mborantso, présidente de la Cour constitutionnelle :

"Le contentieux électoral n'oppose pas le plaignant à la Cour, mais à son adversaire et chacun vient avec ses arguments se défendre."

### Alain-Claude Bilie-By-Nze, Premier ministre, coprésident majorité de la concertation politique :

"Nous avons levé les quelques éléments que l'opposition a présentés en questions préjudicielles. L'opposition souhaite que les conclusions que nous transformerons en délibération soient traduites en textes de lois."

### Séraphin Akure-Davain, président honoraire des "Démocrates", coprésident opposition de la concertation politique :

"Elles (Ndlr : les questions préjudicielles) ont été levées en partie puisque nous attendons toujours la signature du décret du chef de l'État. Mais des engagements sont néanmoins pris par les responsables de la majorité."

### Guy-Patrick Obiang Ndong, ministre de la Santé et des Affaires sociales :

"Aujourd'hui, le bilan est qu'il n'y a aucun cas présentant des signes de fièvre hémorragique de Marburg."

### Clotaire Mezui Eyi, président du SYP-CNSS :

"Cela fait plusieurs semaines que nous voulons que l'administration provisoire verse le 13e mois intégralement à tous les agents. C'est la raison pour laquelle nous sommes encore en grève..."

### Alvaro Lario, président du Fonds international de développement agricole (Fida) :

"Il est grand temps que les dirigeants mondiaux accélèrent leur action en faveur de la sécurité alimentaire en investissant davantage dans les communautés rurales et les petits exploitants agricoles qui produisent un tiers des aliments de la planète."

# Concertation politique : les mandats électoraux au menu

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**A**U terme de l'adoption des instruments (Code de bonne conduite et règlement intérieur) devant régir leurs travaux, les délégués sont, depuis samedi dernier, dans le vif du sujet. Avec comme problématique au centre de leurs échanges : les mandats électoraux.

Une problématique importante à leurs yeux, d'autant que celle-ci cristallise très souvent les passions dans notre société. Vu que la plupart des citoyens appréhendent très rarement, chez nous, la durée, les obligations et les droits inhérents à une fonction élective. "Quoiqu'après, les discussions se déroulent dans la sérénité et dans un esprit de respect mutuel", ont indiqué les délégués de la majorité et de l'opposition. En réalité, comme il est de tradition en pareille circonstance, chaque camp défend la pertinence de ses prétentions sur celles de la partie adverse. "Un jeu qui nécessite tact et persuasion. À l'issue duquel se



Vue partielle des délégués de la majorité.

dégage généralement un compromis", a laissé entendre un délégué. Et c'est sans doute là que se situe l'essentiel, pour les quatre-vingts délégués (80) : parvenir à des propositions et recommandations acceptées par tous. Ce qui leur conférerait une légitimité d'autant plus grande. En tout cas, côté majorité comme opposition, tout le

monde a encore à l'esprit les mots prononcés par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le 13 février dernier, à l'ouverture de la concertation politique, au palais de la présidence de la République. À travers lesquels, il avait annoncé "sa volonté de faire évoluer notre démocratie en harmonisant la durée des mandats politiques". "Ainsi, le président de la Répu-

blique, le député, le sénateur, l'élu local auront tous désormais un mandat de cinq (5) ans. Dans cette harmonisation et ce choix du quinquennat, notre pays gagnera en efficacité politique et apportera une touche de modernité dans son espace démocratique", avait-il précisé. Après le break d'hier, les délégués reprennent leurs travaux aujourd'hui.

## La Semaine Comme un défi

LES syndicats de la Caisse nationale de sécurité sociale, en grève depuis plus d'un mois, ont suspendu leur mouvement suite à une séance de travail présidée par le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze. Lequel a demandé à toutes les parties de renouer le dialogue pour voir comment régler le différend lié au paiement intégral du 13<sup>e</sup> mois à tous les agents... Toutefois, selon certaines indiscretions, la sérénité ne serait pas, pour autant, revenue dans cette entreprise parapublique.

L'actualité de la semaine écoulée a aussi été marquée par le début de la concertation politique initiée par le chef de l'État. A la présidence de la République. Occasion pour le numéro un gabonais de fixer le cap. Majorité et Opposition devant se retrouver le lendemain pour les travaux proprement dits.

On notera que, sans surprise au regard du caractère pluriel de l'Opposition, ce camp a eu du mal à désigner ses représentants à ces assises. Ce qui a fait perdre un jour sur les dix (10) préconisés pour boucler cette concertation. Dans tous les cas, désormais les travaux ont bel et bien débuté sous la coprésidence d'Alain-Claude Bilie-By-Nze et Séraphin Akure-Davain.

Cela malgré le "boycott" de certains partis politiques et pas des moindres. C'est le cas du Parti social démocrate (PSD) de Pierre-Claver Maganga Moussavou ; l'Union nationale (UN) de Paulette Missambo ; le Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) d'Alexandre

Barro Chambrier ; REAGIR de Jean-Valentin Leyama ; etc. Ces formations politiques soupçonnent, en substance, à tort ou à raison, le pouvoir de manquer de sincérité dans sa volonté de toiletter le Code électoral en vue d'instaurer une transparence électorale susceptible de garantir des scrutins aux lendemains apaisés...

Vu sous cet angle, d'aucuns estiment que les participants à la présente concertation politique ont là devant eux une sorte de défi qu'ils devront relever pour démentir ces derniers qui, en cas d'échec des pourparlers actuels, auraient beau jeu de prendre l'opinion publique à témoin quant à ce que nombre d'entre eux qualifient déjà de "parodie de dialogue" et d'"entourloupe du pouvoir".

En attendant, à ce stade certains se posent surtout la question de savoir si dix jours suffiront pour faire le tour du sujet.

Sur un tout autre plan, il faut souligner que l'actualité a également été marquée par la rencontre, au palais du bord de mer, entre le président Ali Bongo Ondimba et son frère et ami le roi Mohammed VI. Tout comme la 36<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), à Addis Abeba, à laquelle le numéro un gabonais a pris part. Sans oublier la prestation de serment du nouveau bureau du CGE.

ONDOUBA'NTSIBAH